

La Maison-Dieu, 183/184, 1990, 171-189

Paul DE CLERCK

LES PRIÈRES D'INTERCESSION

Rapports entre Orient et Occident *

à la mémoire de G. Cuming

DANS la thèse que j'ai consacrée aux anciens formulaires latins de la prière universelle¹, un paragraphe des conclusions traitait des rapports entre les formulaires étudiés et les sources orientales, pour demander que la recherche se poursuive ; c'est ce que j'aimerais commencer à faire en cet article. J'y

* Conférence prononcée à la « Second Syriac Conference » tenue au St-Ephrem Ecumenical Research Institute (SEERI) à Kottayam, Kerala, Inde, du 3 au 8 septembre 1990. La version anglaise paraîtra dans la revue du Seeri, *The Harp*. La version française est publiée ici avec l'aimable autorisation du Père J. Thekeparampil, directeur du Seeri.

1. P. De Clerck, *La « prière universelle » dans les liturgies latines anciennes. Témoignages patristiques et textes liturgiques* (LQF 62), Münster 1977.

indiquais aussi les parallèles orientaux des demandes litaniques occidentales ; mais à les relire aujourd'hui, je constate un manque de précision affligeant ; d'une part, les références ne sont pas exhaustives, ce qui peut induire en erreur le lecteur non averti ; d'autre part, elles sont faites selon les éditions imprimées des liturgies orientales majeures, alors que les manuscrits comportent de nombreuses variantes dont il faudrait aussi pouvoir tenir compte.

Depuis lors heureusement, quelques travaux importants ont été consacrés à ce domaine, notamment les articles de Dom H. Engberding sur les intercessions des grandes anaphores orientales².

J'établirai d'abord les rapports entre les prières d'intercession en Orient et en Occident, pour tenter ensuite

2. H. Engberding, « Zum anaphorischen Fürbittgebet der ostsyrischen Liturgie der Apostel Addaj und Mar(j) », *Oriens christianus* 41, 1957, 102-124 ; « Das anaphorische Fürbittgebet der byzantinischen Chrysostomusliturgie », *ib.* 45, 1961, 20-29 ; 46, 1962, 33-60 ; « Das anaphorische Fürbittgebet der Basiliusliturgie », *ib.* 47, 1963, 16-52 ; 49, 1965, 18-37 ; « Das anaphorische Fürbittgebet der griechischen Markusliturgie », *Orientalia christiana periodica* 30, 1964, 398-446 ; « Das anaphorische Fürbittgebet der syrischen Basiliusliturgie », *Oriens christianus* 50, 1966, 13-18 ; « Das anaphorische Fürbittgebet der älteren armenischen Basiliusliturgie », *ib.* 51, 1967, 29-50 ; « Das anaphorische Fürbittgebet der armenischen Athanasiusliturgie », *Revue des études arméniennes* 4, 1967, 49-55. Voir encore A. Strittmatter, « Notes on the Byzantine Synapte », *Traditio* 10, 1954, 51-108 ; G. Winkler, « Die Interzessionen der Chrysostomusanaphora in ihrer geschichtlichen Entwicklung », *Orientalia christiana periodica* 36, 1970, 301-336 ; 37, 1971, 333-383 ; « Einige Randbemerkungen zu den Interzessionen in Antiochien und Konstantinopel im 4. Jahrhundert », *Ostkirchliche Studien* (Würzburg), 20, 1971, 53-61 ; F. van de Pavard, « Anaphoral Intercessions, Epiclesis and Communion-rites in John Chrysostom », *Orientalia christiana periodica* 49, 1983, 303-339 ; J.R.K. Fenwick, « The Significance of Similarities in the Anaphoral Intercession Sequence in the Coptic Anaphora of St Basil and other Ancient Liturgies », in *Studia patristica. Papers presented to the Ninth International Conference on Patristic Studies*, Oxford 1983 (sous presse) ; *An Investigation into the Common Origin of the Anaphoras of the Liturgies of St Basil and St James* (thèse Londres 1985, à paraître dans les *Orientalia christiana analecta*) ; G. Cuming, « The Litanies in the Liturgy of St James », *Ecclesia orans* 3, 1986/2, 175-180.

différentes méthodes de comparaison des formulaires, et m'interroger enfin sur les canaux par lesquels les influences ont pu se produire.

RAPPORTS ENTRE LES INTERCESSIONS D'ORIENT ET D'OCCIDENT

Les liens sautent aux yeux ! Il suffit de lire un des formulaires latins de l'ancienne prière universelle et d'avoir Brightman sous la main pour repérer immédiatement les emprunts. Pour ne prendre qu'un exemple, quand on lit dans un formulaire latin : « Pour cette ville et tous ceux qui l'habitent »³, on songe d'emblée aux litanies orientales qui prient de la même manière : « Pour cette (sainte) ville et ceux qui l'habitent⁴. » Ces rapprochements ont d'ailleurs été signalés depuis longtemps par L. Duchesne, W. Bousset et B. Capelle⁵. Ils concernent le contenu des litanies, mais aussi leur forme, les spécialistes s'accordant pour reconnaître à l'Orient la paternité de ce genre

3. M² V : « Pro civitate hac omnibusque habitantibus in ea ». Les références se feront selon les sigles utilisés depuis Dom Capelle et repris dans mon livre.

4. ὑπὲρ τῆς πόλεως ταύτης καὶ τῶν ἐνοικούντων, demande que l'on trouve dans les *Constitutions apostoliques* (CAp) VIII, 12, 45, dans les diverses recensions des anaphores basiliennes, dans celle de J. Chrysostome et dans l'anaphore sahidique de Cyrille.

5. L. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, Paris 1920^s, 210-213 ; W. Bousset, « Zur sogenannten Deprecatio Gelasii », dans les *Nachrichten von der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse*, Berlin 1916, 154-161 ; B. Capelle, « Le Kyrie de la messe et le pape Gélase », dans *Revue bénédictine* 46, 1934, 126-144, repris dans les *Travaux liturgiques* t. 2, Louvain 1962, 116-134.

littéraire⁶. Ces similitudes sont-elles dues au hasard ? Certainement pas. Car d'abord le nombre de rapprochements est trop élevé pour provenir d'une coïncidence ; d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée, on prie, et souvent dans les mêmes termes, pour l'Église, l'évêque, les ministres, l'empereur, et toute la liste des nécessiteux. On y trouve aussi des associations de mots, l'empereur, par exemple, étant le plus souvent cité avec son armée⁷.

On rencontre aussi des citations bibliques identiques ; selon la recommandation de I Tm II, 2, les CAP prient pour ceux qui sont ἐν ὑπεροχῇ (VIII, 12, 42 ; 13, 5), tandis que Irl¹ VI adresse la demande « *pro omnibus qui in sublimitate constituti sunt* ». Plus souvent, on prie en Orient pour le prédicateur ὀρθοτομοῦντα τὸν λόγον τῆς σῆς ἀληθείας⁸, et DG III invite à supplier « *pro universis recte tractantibus verbum veritatis* » II Tm II, 15.

De plus, on rencontre certaines traductions littérales, partielles ou totales. Ainsi, trois litanies occidentales commencent par « *Dicamus omnes* », traduction du début de la litanie byzantine après les lectures : Εἶπωμεν πάντες ἐξ ὅλης τῆς ψυχῆς καὶ ἐξ ὅλης τῆς διανοίας : Κύριε ἐλέησον ; or Irl¹ et FG¹ portent également : « *Dicamus omnes, ex toto corde et ex tota mente : Domine (exaudi et) miserere* ». Ces deux mêmes documents pour-

6. En fait, le premier formulaire que l'on trouve en Occident, ce sont les *Oraisons solennelles* (OS), qui se sont maintenues au vendredi saint. Leur genre littéraire est différent de celui de la litanie ; il fait suivre un certain nombre de pièces composées d'un invitoire, d'une prière silencieuse et d'une oraison sacerdotale. Quant aux litanies, on remarquera cependant que l'Occident privilégie les prières (invocatoires), les demandes s'adressant directement à Dieu (sauf dans la *Deprecatio Gelasii*), tandis que l'Orient semble préférer les invitatoires.

7. Anaphores des CAP, de Chrysostome, de Jacques grec ; litanies diaconales de ce dernier et des liturgies byzantines ; en Occident : Irl¹ V, DG V, M¹ III, M² IV, FG¹ V, FG² IV.

8. Anaphores de Basile gr et eg, de Chrysostome, des Douze Apôtres, de Jacques ; dans les CAP VIII, 10, 6 ; 12, 40 ; dans la liturgie éthiopienne, Brightman (Br) 207, 1-2 et *Testamentum Domini*, éd. Rahmani 85.

suivent en priant « *pro altissima pace* », traduction de la synapte byzantine : ὑπὲρ τῆς ἄνωθεν εἰρήνης. La même demande, en FG¹, s'achève par « *et benigna constitutione* », décalque de εὐσταθεία que l'on trouve à la demande suivante du formulaire byzantin.

10

On n'a cité ici que des traductions de mots. Elles valent parfois pour une phrase entière. Ainsi on trouve en de très nombreux témoins orientaux la demande ὑπὲρ εὐκρασίας ἀέρων, εὐφορίας τῶν καρπῶν τῆς γῆς καὶ καιρῶν ~~ἐκ~~ κτηνικῶν ; les litanies occidentales ont abrégé en :

H είρ

« *pro aerum temperie et fecunditate terrarum* » M² VI,

« *pro aeris temperie et fecunditate terrae* » FG¹ VII,

« *pro aerum temperie ac fructu(um) et fecunditate terrarum* » M¹ VI,

« *pro bona aeris temperie et fructuum fecunditate terrarum* » Irl² A III.

La dernière formulation décalque εὐ-κρασία ! Les formulaires occidentaux postulent un texte grec comportant τῆς γῆς comme dans les litanies byzantines, alors que les CAp et Jacques grec omettent la mention de la terre. Dernier exemple de traduction, la prière pour les voyageurs (du temps où le voyage n'était pas encore un plaisir !) et autres personnes en danger. M¹ VIII porte : « *Pro navigantibus, iter agentibus, in carceribus, in vinculis, in metallis, in exiliis constitutis* », et CAp VIII, 10, 15 : ὑπὲρ πλεόντων καὶ ὁδοιπορούντων δεηθῶμεν, ὑμὲρ τῶν ἐν μετάλλοις καὶ ἐξορίαις καὶ φυλακαῖς καὶ δεσμοῖς ὄντων διὰ τὸ ὄνομα τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν. La série des termes est strictement parallèle et ne peut pas être due au hasard ; les mots se suivent dans le même ordre, si l'on veut bien placer les deux derniers avant les deux termes qui les précèdent. L'Occident a laissé tomber la mention « à cause de ton nom », tout comme ailleurs la prière pour les persécutés à cause du nom de Jésus : signe, selon Bousset, que les for-

mulaires ont été introduits en Occident après l'époque des persécutions⁹.

A ces arguments, on en ajoutera encore un concernant la structure des formulaires. La liturgie byzantine connaît une litanie appelée généralement αἱ τήσεις, dont la seconde partie ne débute plus par ὑπέρ mais par des accusatifs, et qui mentionne le fameux « ange de paix ». Or on trouve exactement le même phénomène en finale de deux litanies occidentales, Irl¹ XI-XIV (sans l'ange de paix) et DG XV-XVIII.

La conclusion s'impose : tant par la structure des formulaires que par le contenu des demandes, les rapports sont évidents entre les prières d'intercession d'Orient et d'Occident.

MÉTHODES D'ÉTUDE COMPARATIVE

Cette conclusion une fois acquise, se posent des questions de méthode. Comment aller au-delà de la simple constatation que des influences ont eu lieu ? Comment établir les comparaisons ? Faut-il comparer un à un les formulaires orientaux et occidentaux ? Ou s'agit-il de mettre en regard, plus globalement, les diverses familles liturgiques qui connaissent ces pièces ? Ou bien encore, la comparaison doit-elle se faire sur base des fonctions liturgiques ? Examinons ces diverses voies de recherche.

1. Comparer les formulaires un à un ?

On pourrait songer à mettre en colonnes parallèles tous les formulaires orientaux et occidentaux, pour voir ceux qui se ressemblent le plus. La méthode n'est pas inutile ; c'est même, à ma connaissance, la seule qui ait été menée jusqu'ici. Mais son résultat le plus patent

9. W. Bousset, *op. cit.*, 161.

est de faire apparaître rapidement la proximité de nombreux documents, les échanges qui se sont produits entre eux et leur interdépendance. Les aitéseis, par exemple, se rencontrent en Orient dans les CAp, dans la liturgie de saint Jacques et dans les liturgies byzantines ; en Occident, en Irl¹ et DG. Des demandes sont passées mot à mot d'un formulaire à un autre, comme par exemple celle « pour ceux qui distribuent dans la sainte Église des fruits de miséricorde », que l'on trouve littéralement en Irl¹ X et M¹ X, et dans de nombreux documents orientaux¹⁰. Devant ce constat, on se demande si la méthode proposée est la meilleure, car on a sans cesse le sentiment de s'appliquer à considérer comme des ensembles clos ce qui apparaît à l'analyse comme des vases communicants.

A quoi s'ajoute le fait que l'Orient ne semble faire aucune distinction entre les litanies diaconales et les intercessions anaphoriques ; des demandes se retrouvent identiquement de part et d'autre, et cela depuis les CAp.

Bref, cette méthode ne semble pas procurer les résultats escomptés. Si elle reste indispensable, dans un premier temps, elle ne peut être menée de manière exclusive. Car malgré la difficulté que cela représente, on ne peut isoler les formulaires les uns des autres. Mais alors, selon quel groupement les envisager ?

2. Comparer les formulaires de mêmes familles liturgiques ?

On pourrait songer à comparer, par exemple, les formulaires romains aux égyptiens, les milanais aux byzantins. Mais l'on bute immédiatement sur l'extrême

10. Ἐπὲρ τῶν καρποφορούντων ἐν τῇ ἀγίᾳ ἐκκλησίᾳ καὶ ποιούντων τοῖς πένησι τὰς ἐλεημοσύνας, CAp VIII, 10, 12 ; ὑπὲρ τῶν καρποφορούντων καὶ καλλιεργούντων ἐν ταῖς ἀγίαις τοῦ θεοῦ ἐκκλησίαις dans Jacques (litanie avant l'anaphore, Br 45) ; cf. litanie après l'Évangile dans les liturgies byzantines.

difficulté de distinguer les différentes liturgies orientales du point de vue qui nous occupe. Un seul coup d'œil sur les précieux tableaux établis par Engberding suffit à se rendre compte que les diverses familles sont ici entremêlées, et que toute l'acribie du moine allemand n'a pas suffi à démêler l'écheveau. Certaines demandes, d'ailleurs, sont si communes, si banales oserait-on même dire, qu'il apparaît désespéré de vouloir en chercher l'origine première ¹¹.

Cette méthode nous permet cependant d'éliminer certaines pistes. Ainsi, il est exclu que les seules CAP soient la source de tous les formulaires latins car, pour revenir à une demande examinée plus haut, la prière pour le climat favorable mentionne toujours, en Occident, les fruits *de la terre*, alors que ces derniers mots manquent dans les CAP (du moins selon les éditions modernes). La formulation de cette pièce permet aussi d'exclure que la liturgie de saint Jacques soit à l'origine de toutes les demandes occidentales.

Mais celles-ci pourraient-elles provenir de la liturgie byzantine, entendons : de la formulation ancienne des liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile ? C'est possible, car elles fournissent effectivement une documentation abondante, et aucune demande occidentale ne nous paraît ne pas pouvoir provenir de ces matériaux ; même les demandes pour les païens, pour

¹¹. Pour ne citer qu'un exemple, on trouve chez Ignace d'Antioche des reproches adressés aux hétérodoxes : « Ils n'ont aucun souci ni de la veuve ni de l'orphelin ni de l'opprimé ni des prisonniers ou des libérés, ni de l'affamé ou de l'assoiffé », *Lettre aux Smyrniotes* VI, 2 : éd. Camelot, *Sources chrétiennes* 10, p. 160. Ces termes se rencontrent abondamment dans nos documents. On hésitera cependant à faire de ce passage d'Ignace la source de nos matériaux, car ces listes de nécessiteux remontent à la nuit des temps et se rencontrent en maints passages bibliques, p. ex. Ps 145, 7-9.

les hérétiques et les schismatiques, qui sont rares, se retrouvent en Basile byzantin¹².

Si cette hypothèse est imaginable, la probabilité nous en paraît cependant faible ; à voir l'entremêlement de toutes ces pièces, est-il concevable que l'Occident n'ait eu connaissance que des matériaux euchologiques byzantins ? La réponse affirmative rendrait plus aisée, il est vrai, la recherche des canaux d'influence. Mais la lecture des documents donne plutôt l'impression qu'il s'agit là d'une sorte de « bien commun » de l'Église et des Églises, et qu'il est vain de vouloir limiter les réseaux d'influence.

3. Comparer les mêmes fonctions liturgiques ?

Reste apparemment une dernière méthode, celle qui consisterait à comparer ce qu'il y a de plus comparable, à savoir les formulaires de même fonction liturgique. On mettrait ainsi en colonnes parallèles les intercessions anaphoriques des diverses familles liturgiques d'une part, et leurs litanies d'autre part. Le seul énoncé du projet en indique l'inanité. Car en Occident les intercessions anaphoriques sont infiniment moins développées qu'en Orient, raison d'ailleurs pour laquelle nous ne les avons même pas mentionnées jusqu'ici. De plus, les litanies remplissent, d'un côté à l'autre de la Méditerranée, des fonctions bien différentes ; en Occident elles ne servent qu'à la prière universelle, tandis que l'Orient en connaît plusieurs types, qu'il situe à des moments divers de l'action liturgique. Il ne faut pas

12. La demande pour les païens ne se lit, en Occident, que dans OS IX (et M¹ IV : « vocatione gentium » ?), celle pour les hérétiques et les schismatiques en OS VII. On les trouve en Orient dans les intercessions anaphoriques de Bas Byz, comme aussi de Jacques gr et de Grégoire gr et ég. : παῦσον τὰ σχίσματα τῶν ἐκκλησιῶν, σβέσον τὰ φρουάγματα τῶν ἐθνῶν, τὰς τῶν αἰρέσεων ἐπαναστάσεις ταχέως κατάλυσον τῇ δυνάμει τοῦ ἁγίου σου πνεύματος (Br 409 ; cf. 56). Seule la prière pour les Juifs ne s'y trouve pas ; mais à ma connaissance elle est propre aux OS VIII.

confondre genre littéraire et fonction liturgique. On pensait proposer une méthode rationnelle ; mais les matériaux n'y correspondent pas du tout !

4. Comparer les types de formulaires

A mes yeux, la méthode la plus fructueuse consiste donc à comparer les divers types de formulaires, en Orient et en Occident. Pour y arriver, on établira d'abord une typologie des litanies orientales.

Typologie des litanies orientales

La confusion règne habituellement dans ce domaine. Les manuscrits aussi bien que les auteurs utilisent des termes semblables en des sens différents. Il paraît cependant possible d'y projeter un peu de lumière ; les structures littéraires, les fonctions liturgiques, et l'analyse du contenu permettent de distinguer les intercessions anaphoriques, la synapte, les aitéseis, l'ecténie et les litanies de renvoi¹³.

1. *Les intercessions anaphoriques*. C'est le type le plus facile à distinguer : elles font partie de la prière eucharistique, elles sont prononcées par le prêtre (évêque), et sont souvent introduites par Μνήσθητι.

2. *La synapte* (du grec συναπτὴ εὐχή, prière continue, dans laquelle les éléments s'enchaînent : συνάπτουμαι). On la trouve à divers endroits de l'action liturgique ; elle est prononcée par le diacre, qui l'introduit par une formule comportant le verbe δέομαι, puis propose des invitatoires débutant par ὑπέρο. Dans

13. On trouvera peu de lumière à ce propos dans les dictionnaires, et même dans le manuel de J.M. Hanssens, *Institutiones liturgicae de ritibus orientalibus*, t. III : *De missa rituum orientalium*, Roma 1932, Sectio XVII : *De litanis*, p. 230-260. On s'appuiera par contre sur les indications de J. Mateos, *La célébration de la parole dans la liturgie byzantine* (*Orientalia christiana analecta*, 191), Roma 1971, 149-156.

les CAp VIII, 10 et 13, 3-8, elle commence par (Ἔτι καὶ ἔτι) δεηθῶμεν τοῦ Θεοῦ διὰ τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ et comporte des invitatoires verbaux (ὑπὲρ... δεηθῶμεν... ὅπως...). Dans la liturgie byzantine, elle connaît une forme *longue* qui débute par Ἐν εἰρήνῃ τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν et se poursuit par des invitatoires nominaux dont le premier invite à prier ὑπὲρ τῆς ἄνωθεν εἰρήνης ; on la trouve au début de la célébration eucharistique (Br 362-363) et en une forme abrégée avant le Notre Père (Br 390-391). Sa forme *brève* se rencontre à divers moments de l'eucharistie ; elle est limitée à sa formule d'introduction et aux demandes finales : Ἀντιλαβοῦ, Τῆς παναγίας... Il faut en signaler aussi une forme *allongée*, dans la liturgie de saint Jacques (Br 44-48) et dans les CAp citées ci-dessus¹⁴.

3. *Les aîtéseis*. Il s'agit d'un formulaire diaconal, composé d'invitatoires commençant par des termes à l'accusatif et utilisant le verbe αἰτέομαι, avec le répons Παράσχου, Κύριε (Κύριε ἐλέησον, dans les CAp VIII, 6, 8-9 ; « a te Domine », dans la version chaldéenne, Br 266). Une caractéristique de ce type liturgique consiste à n'être jamais employé seul ; les aîtéseis s'accrochent toujours à une autre litanie, tant à l'Office (CAp VIII, 36, 3 ; 38, 2) qu'à l'eucharistie (Br 39 ; 381).

4. *L'ecténie* (du grec ἐκτενῆς εὐχή : prière instante), formulaire diaconal introduit par Ἐπωμεν πάντες et composé d'invocatoires commençant par Ἔτι δεόμεθα ὑπὲρ... C'est la litanie après l'Évangile dans la liturgie de saint Jean Chrysostome (Br 373).

5. *Les litanies de renvoi*, situées entre la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique proprement dite. Elles sont attestées très clairement dans les CAp VIII, 6-9, mais on les trouve aussi dans la liturgie de saint Jean Chrysostome (Br 374-376).

14. On peut se demander pourquoi aussi bien Strittmatter que Cuming, dans leurs articles cités en note 2, comparent les formulaires de Jacques et de Chrysostome, mais ne considèrent pas ceux des CAp.

Les divers types d'intercessions orientales étant ainsi distingués, demandons-nous avec lesquels les documents latins ont le plus d'affinité.

a) *Comparaison avec les intercessions anaphoriques*

A la suite d'Engberding, le liturgiste anglais J. Fenwick a étudié les prières d'intercession des anaphores orientales. Il tend à penser que celles de Basile sahidique¹⁵ représentent un modèle fort ancien, transformé ultérieurement dans d'autres anaphores. Après une étude comparative sérieuse, il conclut : « Il se peut donc que la séquence conservée en Basile sahidique représente une ancienne succession non anaphorique, incorporée dans les prières eucharistiques en Orient, mais maintenue hors de celle-ci en Occident. En tout cas, la séquence des intercessions peut fournir une clé, presque inutilisée jusqu'ici, pour déverrouiller les interrelations entre les anaphores orientales, du moins celles du groupe antiochien, et peut être plus largement »¹⁶.

Sans intervenir dans la question de l'origine anaphorique ou non de ces demandes, on reprendra ici la conclusion de Fenwick sur l'ancienneté de la séquence des intercessions de l'anaphore sahidique de Basile. La voici :

- A. L'Église catholique
- B. L'épiscopat
- C. L'évêque du lieu
- D. Les presbytres et les diacres
- E. Les autres ministres
- F. Les vierges
- G. Tout le peuple fidèle
- H. Ce lieu (cette ville) et ses fidèles
- I. Le temps et les récoltes

15. Cf. J. Doresse-E. Lanne, *Un témoin archaïque de la liturgie copte de S. Basile (Bibliothèque du Muséon, 47)*, Louvain 1960.

16. J.R.K. Fenwick, « The Significance... », art. cité supra, note 2 ; conclusion.

- J. Ceux qui ont offert les dons et leurs intentions
- K. Les saints qui t'ont plu
- L. Marie
- M. Le retentissement de l'intercession des saints
- N. Le clergé défunt
- O. Les laïcs défunts
- P. Le repos avec les patriarches
- Q. Le repos pour les défunts
- R. La protection, la garde et la paix pour les participants.

Comme on s'en rend compte, les lettres A-J concernent les vivants, et les suivantes les défunts, tandis que la dernière vise à nouveau l'assemblée.

Si l'on met cette liste en regard des intercessions latines, on constate qu'elle correspond fort bien au canevas de tous les textes occidentaux majeurs, y compris les OS ! C'est sans doute le résultat le plus important de cette étude, qui n'est pas sans renforcer la conclusion du travail de Fenwick. La comparaison vaut cependant plus pour la première partie de la liste basilienne, celle qui concerne les vivants ; les textes occidentaux omettent J, la prière pour les offrants, mais ils ajoutent celle pour la paix (notamment Irl¹ I et FG¹ I qui la placent en première position), pour l'empereur/le roi, et pour les nécessiteux de toutes sortes ; les derniers invitatoires des OS mentionnent encore les catéchumènes, les hérétiques et schismatiques, les Juifs et les païens ; les formulaires les plus récents ajoutent aussi la rémission des péchés (DG XIII, FG¹ IX, FG² VIII et Irl² A VII). Quant à la seconde partie des intercessions basiliennes, qui concerne les défunts, il semble bien qu'en Occident cette demande apparaisse tardivement dans les documents ; on la trouve en DG XIV¹⁷, FG¹ X, Irl² A

17. On remarquera que cet invitatoire regroupe les demandes N et O de Basile, mais en ordre inverse : « Pro refrigerio fidelium animarum praecipue sanctorum domini sacerdotum qui huic Ecclesiae praefuerunt catholicae ».

VIII et Irl² B XIV. La demande pour leur intercession (M) apparaît en Irl¹ XI. Finalement, les documents occidentaux omettent L (Marie) et P (repos dans le sein d'Abraham).

Bref, on semble tenir ici comme une *Urgestalt* de toutes les prières d'intercession, tant orientales qu'occidentales.

b) Comparaison avec les synapses

Dans son étude de la synapte, G. Cuming¹⁸ conclut que ses éléments anciens sont au nombre de cinq : l'introduction 'Εν εἰρήνῃ τοῦ Κυριοῦ δεηθῶμεν, puis les demandes pour la paix d'en haut, pour la paix du monde et des Églises, pour le salut des ministres et du peuple chrétien, et enfin pour la délivrance de toute oppression et de tout danger.

Si l'on compare cette liste avec les documents latins, les ressemblances ne sont guère frappantes. On y remarque d'emblée l'absence de la demande pour l'Église, que l'Occident place presque toujours en première position. En revanche, l'influence de la synapte pourrait bien expliquer les deux exceptions occidentales, Irl¹ I et FG¹ I, dont la première demande est précisément celle pour la paix d'en haut ! Elle pourrait aussi avoir inspiré la formule introductrice de M¹ : « *Divinae pacis et indulgentiae munere supplicantes...* », tout comme le quatrième invocatoire de cette litanie : « *Pro pace ecclesiarum, vocatione gentium et quiete popu-
lorum* ».

A la fin de son article, G. Cuming émet l'hypothèse d'un noyau ancien de la synapte, réduite à la demande pour la paix intérieure, pour la paix du monde et des Églises, et pour le salut du patriarche ; il compare ce noyau aux trois prières (αἱ τρεῖς) que l'on trouve dans la liturgie égyptienne (Br 160-161) et se demande si

18. Cf. son article cité en note 2 (p. 179).

l'on ne rencontre pas là le modèle le plus ancien. Quel que soit l'intérêt de cette hypothèse pour le domaine oriental, la comparaison avec les documents latins ne la corrobore pas.

Par ailleurs, la synapte a connu des amplifications, qui la rapprochent des litanies occidentales ; la liturgie byzantine actuelle y ajoute les demandes pour cette maison, pour l'empereur, contre les barbares, pour la ville, pour le climat et pour les voyageurs ; la liste s'allonge encore dans les CAp VIII, 10, 1-22.

c) Comparaison avec les aîtèseis

Celles-ci ne trouvent un parallèle occidental qu'en Irl¹ et DG, mais il est loin d'être sans intérêt. Au niveau de la structure des formulaires, ces deux parallèles occidentaux se présentent à la fin d'une litanie, tout comme en Orient ; la méthode comparative confirme donc le caractère conclusif des aîtèseis, relevé par R. Taft¹⁹.

Au plan du contenu, on remarquera la similitude du répons (Παράσχου, Κύριε — *Praesta, Domine, praesta*), et surtout la mention de l'ange de paix en DG XVIII ; les invocatoires XVII : « *Gratum vitae ordinem et probabilem exitum* », et XVIII : « *Angelum pacis et solacia sanctorum* » confirment entièrement le contexte du voyage eschatologique dans lequel on trouve le plus souvent la mention de l'ange de paix. Quant à la rémission des péchés, on pourrait y trouver une allusion dans Irl¹ XI dont la fin demande que nous puissions obtenir le pardon. Les καλὰ καὶ συμφέροντα ne semblent pas avoir de correspondant occidental. L'ὑπόλοιπον χρόνον résonne peut-être dans le « *gratum vitae ordinem* » de DG XVII. Les χριστιανὰ τὰ τέλη sont attestés plus sûrement, dans le « *probabilem exitum* » de DG

19. R. Taft, *The Great Entrance. A History of the Transfer of Gifts and other Preanaphoral Rites of the Liturgy of St John Chrysostom* (OCA, 200), Roma 1975, 313-318.

XVII mais surtout en Irl¹ XII : « *Christianum ac pacificum nobis finem* », où « *pacificum* » traduit εἰρηνικά. Le « *vinculum caritatis* » semble être un écho du « *vinculum perfectionis* » de Col III, 14, cité dans les aitèseis de la liturgie nestorienne (Br 266). On remarquera enfin la recommandation à Dieu, exprimée en DG c/ et chez les mêmes Nestoriens, sous une forme plus simple que dans l'habituel Τῆς παναγίας.

Par ailleurs, les deux aitèseis occidentales comportent plusieurs éléments inconnus en Orient²⁰ ; une étude plus poussée dans les manuscrits pourrait éventuellement nous réserver encore des surprises.

Conclusion : provenance et sens des emprunts

Là recherche effectuée montre donc que le canevas des prières d'intercession occidentales semble provenir de l'ancienne séquence des intercessions anaphoriques orientales, telle qu'on la trouve en Basile sahidique. A cette influence première, il faut ajouter celle de la synapte, notamment pour la demande de la paix, et enfin celle des aitèseis qui rendent compte de la structure de certains formulaires et même de certaines expressions.

On pense généralement que l'Occident a reçu d'Orient tout ce donné euchologique. C'est le plus probable. Il ne faudrait cependant pas exclure a priori que l'influence ait aussi pu se produire en sens inverse, ne fût-ce qu'en certains cas. Il faut tenir compte, ici, de l'ancienneté d'un formulaire comme les *Oraisons solennelles* ; ses invitatoires peuvent remonter à la seconde moitié du 3^e siècle, car on y trouve effectivement les préoccupations de l'Église pré-constantinienne²¹. On pourrait concevoir que ce formulaire ait été connu en Orient ; à titre d'exemple, la mention

20. Irl¹ XI et XIV ; DG XV et XVI semblent n'avoir pas de parallèles dans les aitèseis orientales.

21. Cf. P. De Clerck, *op. cit.*, 142-144.

des confesseurs dans le III^e invitatoire, avec les vierges et les veuves, comme celle des prisons et des chaînes dans le VI^e, a beaucoup de chance de remonter à l'époque des persécutions, et se retrouve également en Orient. On rencontre de même en Espagne la mention des *lapsi*. A ma connaissance, les OS sont le seul formulaire qui invite à prier pour les Juifs (VIII).

De même, il ne faut pas exclure la possibilité que les données euchologiques occidentales puissent éclairer celles du Levant, et élargir le champ de la recherche. Les finales d'Irl¹ et de DG, par exemple, sont à placer en parallèle avec les aîtèseis orientales, et pourraient être témoins de textes aujourd'hui perdus.

LES CANAUX D'INFLUENCE ENTRE ORIENT ET OCCIDENT

Cette question mériterait d'être étudiée plus précisément, car les réponses apportées jusqu'ici laissent insatisfait. On peut citer bien sûr les voies de communication habituelles, commerciales ou autres. On ne manque pas de rappeler que de tous temps des Orientaux ont voyagé en Occident et s'y sont parfois établis, et de même des Occidentaux en Orient. En ce qui concerne plus précisément les échanges liturgiques, J. Quasten a relevé naguère les influences orientales sur la liturgie gallicane²², en s'appuyant notamment sur *l'Expositio* du Pseudo-Germain ; il en conclut que les influences orientales ont été fortes, et que leurs origines sont multiples, mais que c'est cependant la liturgie syrienne qui aurait exercé le rôle prépondérant. Récemment J. Crehan a repris le dossier, en s'intéressant particulièrement aux influences reçues par la litur-

22. J. Quasten, « Oriental Influence in the Gallican Liturgy », dans *Traditio* 1, 1943, 55-78. Voir aussi L. Brou, « Les chants en langue grecque dans les liturgies latines », *Sacris erudiri* 1, 1948, 165-180.

gie celtique²³. Il dresse une liste (généreuse) de onze importations orientales en Irlande. D'après lui, s'il ne faut pas exclure la route des Balkans, peut-être même celle du Danube, c'est surtout par la Méditerranée, et précisément par l'Afrique du Nord et l'Espagne que la liturgie celtique a reçu les influences orientales.

Ces études ne manquent pas d'intérêt. Elles considèrent cependant le plus souvent des époques plus tardives que celles qui nous occupent. Car l'impression qui ressort des documents que nous avons analysés, c'est que les influences ont dû jouer très tôt. Si nos conclusions sont exactes, ce sont les plus anciens documents liturgiques que nous possédons, les *Oraisons solennelles* dont la couche ancienne remonte à la seconde moitié du 3^e siècle, et l'anaphore sahidique de Basile, qui déjà manifestent une similitude de structure et de contenu qui exclut l'effet du hasard.

Cherchant des points de repère, on se dit que la *Tradition apostolique* a connu une large diffusion, en Orient plus encore sans doute qu'en Occident; on aimerait en connaître les voies. On se met aussi à regretter que ce précieux document ne contienne le texte d'aucune prière d'intercession, ni dans sa prière eucharistique ni pour une autre célébration. Pas possible donc d'y trouver une *Urgestalt* ! Que s'est-il passé entre la rédaction de ce document et les CAP, qui abondent en formules d'intercession ? Sur ce point aussi, il faut poursuivre la recherche.

Conclusion

L'étude ici proposée ne prétend aucunement apporter le dernier mot dans le domaine des relations entre Orient et Occident en ce qui concerne les prières d'intercession. Elle a cependant fourni des éléments, affiné la méthode, et montré les influences prépon-

23. J.J. Crehan, « The Liturgical Trade Route: East to West », dans *Studies* (Dublin) 65, 1976, 87-100.

dérantes, qui vont le plus probablement d'Est en Ouest. Mais bien des précisions sont encore à apporter.

On ne manquera pas de relever, pour terminer, l'image de l'Église qu'une telle documentation reflète. Manifestement, à constater l'interdépendance des textes, il apparaît que l'Église, à l'époque, se comprenait comme une communion d'Églises. Les documents, en effet, attestent bien l'existence des Églises locales, qui ont chacune leur identité et leur particularité. Ils font cependant tout autant la preuve qu'elles ne vivaient pas en autarcie, mais au grand vent des influences mutuelles, tant en Orient qu'en Occident, et d'un côté à l'autre de la Méditerranée. Puisse-t-on être les fils de tels Pères !

Paul DE CLERCK

« Quand ils approchèrent du village où ils se rendaient, Jésus fit semblant d'aller plus loin. Mais ils s'efforcèrent de le retenir : "Reste avec nous, le soir approche et déjà le jour baisse." Il entra donc pour rester avec eux. Disant il fut à table avec eux. Il prit le pain, au la bénédiction, le rompit et le leur donna. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards » (Lc 24, 28-31)

PRENANT une idée célèbre d'André Malraux, le P. Gy a eu recours à la notion de « musée imaginaire » pour évoquer « la liturgie en général » et le « trésor des hymnes » en particulier¹.

¹ L. Pierre Marie Gy, « Le trésor des hymnes », LMD 173 (1953), 1840, en particulier p. 20-23.